

“ M. L'ORATEUR :

“ Son Excellence le gouverneur-général désire immédiatement la présence de cette honorable Chambre dans la Chambre du Sénat.”

En conséquence, M. l'Orateur, avec la Chambre se rend auprès de Son Excellence.

### CHAMBRE DU SÉNAT.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général de sanctionner les bills suivants, au nom de Sa Majesté :

Acte à l'effet d'amender et refondre telles qu'amendées les diverses dispositions concernant le corps de police à cheval du Nord-Ouest.

Acte à l'effet de réduire le capital social de la compagnie d'assurance de Québec contre les accidents du feu.

Acte étendant les pouvoirs de la compagnie du télégraphe de la Puissance et amendement de l'acte qui constitue la dite compagnie.

Acte amendement l'acte quarante-un Victoria, chapitre vingt-et-un, intitulé : “ acte à l'effet de faire revivre et amender l'acte qui constitue la compagnie du chemin de fer de jonction de Montréal et Champlain.”

Acte concernant la compagnie du pont international.

Acte autorisant la compagnie du chemin de fer de Welland à convertir ses bons-débitures six pour cent en actions-débitures cinq pour cent, et d'autres fins.

Acte constituant la compagnie d'imprimerie de la “ Gazette.”

Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte constituant la compagnie de placement et d'agence de Londres et du Canada (à responsabilité limitée.)

Acte à l'effet d'amender l'acte constituant la compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.

Acte concernant la banque Consolidée du Canada.

Acte amendement l'acte concernant la police du Canada.

Acte amendement l'acte qui constitue la compagnie du chemin de fer de jonction d'Ontario et du Pacifique.

Acte constituant la compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec.

Acte amendement l'acte qui constitue la compagnie d'assurance du Canada sur la vie.

Acte autorisant la construction d'un pont sur la rivière des Outaouais, à l'usage du chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, et à d'autres fins.

Acte concernant l'institution Andrew Mercer d'Ontario pour la réforme des femmes.

Acte concernant la banque Jacques-Cartier.

Acte constituant la compagnie d'assurance mutuelle de l'Amérique du Nord, sur la vie.

M. HOLTON.

Acte concernant les droits de tonnage prélevés dans les ports canadiens en vertu des lois du Canada.

Acte à l'effet d'amender “ l'acte du bureau des postes, 1875.”

Acte constituant la société géographique de Québec.

Acte concernant les recensements et les statistiques.

Acte amendement “ l'acte des pénitenciers de 1875.”

Acte à l'effet d'amender l'acte constituant la compagnie de prêt et de placement d'Ottawa, et de changer son nom en celui de “ compagnie de prêt de Manitoba et du Nord-Ouest (à responsabilité limitée.)”

Acte à l'effet d'amender et refondre les lois concernant les droits imposés sur les billets promissoires et lettres de change.

Acte concernant les charges de receveur-général et de ministre des travaux publics.

Acte constituant la compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest.

Acte faisant du premier juillet un jour de fête publique sous le nom du jour anniversaire de la Confédération.

Acte amendement l'acte à l'effet d'accélérer en certains cas les procès des personnes accusées de félonie et délit dans les provinces de Québec et Ontario,” et l'acte concernant les convictions sommaires devant les juges de paix.

Acte amendement l'acte pourvoyant plus efficacement aux enquêtes sur l'existence de manœuvres frauduleuses aux élections des membres de la Chambre des Communes.

Acte amendement l'acte constituant l'association d'assurance sur la vie dite la Confédération.

Acte autorisant et confirmant un acte de vente par les syndics de la banque d'épargne de Toronto à la “ Home Savings and Loan company (à responsabilité limitée.)”

Acte amendement un acte intitulé : “ Acte concernant le chemin de fer intercolonial,” passé en la trente-neuvième année du règne de Sa Majesté la Reine Victoria.

Acte concernant certains terrains de l'ordonnance et de l'amirauté dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

Acte expliquant et amendement l'acte relatif à la destination de certaines terres fédérales dans la province de Manitoba.

Acte à l'effet d'amender “ l'acte de transfert du chemin de fer de Truro à Pictou, 1877.”

Acte à l'effet d'amender les actes relatifs à la “ compagnie d'assurance des cultivateurs et des bâtisses isolées du Canada contre le feu,” et d'en changer le nom en celui de “ compagnie d'assurance du Canada contre le feu dite la souveraine.”

Acte à l'effet de mieux protéger les animaux contre les épizooties ou les maladies contagieuses qui les attaquent.

Acte amendement l'acte concernant le pilotage, 1873.